

# abrdrn SICAV II - Total Return Credit Fund



Ceci est une communication marketing. Veuillez consulter le Prospectus de l'OPCVM/Document d'information et le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) ou le Document d'Information Clé (DIC), le cas échéant, avant toute prise de décision finale en matière d'investissement.

A Acc Hedged EUR

30 septembre 2023

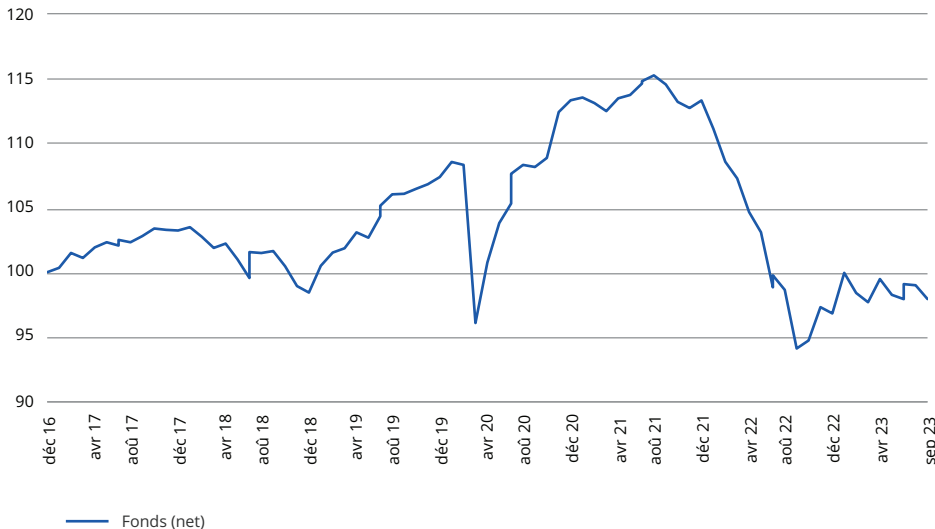
## Objectif

Le Fonds a pour objectif de fournir une combinaison de revenu et croissance en investissant principalement dans des créances et titres assimilables à des créances qui sont cotés ou négociés n'importe où dans le monde (y compris dans les pays émergents).

## Titres composant le portefeuille

- Le Fonds investira dans des créances et titres assimilables à des créances, incluant des obligations d'État et d'entreprise, des titres adossés à des actifs, des obligations de qualité inférieure à investment grade et des obligations indexées sur l'inflation.
- Le Fonds pourra également investir dans d'autres titres transférables, des titres à taux variable, des instruments du marché monétaire, des dépôts, des liquidités et quasi-liquidités, des instruments dérivés et des organismes de placement collectif.
- Le Fonds n'investira pas plus de 20 % dans les titres adossés à des actifs.
- Les obligations peuvent être de tout type de qualité de crédit. Jusqu'à 100 % du Fonds pourra être investi dans des obligations de qualité inférieure à investment grade.
- L'investissement dans les obligations d'entreprise s'effectuera selon l'approche d'investissement « Total Return Credit Promoting ESG Investment Approach » d'abrdrn (l'« Approche d'investissement »), publiée sur [www.abrdrn.com](http://www.abrdrn.com) sous « Fund Centre ».
- Cette approche utilise le processus d'investissement obligatoire d'abrdrn, qui permet aux gérants de portefeuille d'évaluer l'impact possible des facteurs ESG sur la capacité d'une entreprise à rembourser sa dette, aussi bien actuellement qu'à l'avenir. Pour compléter cette recherche, le score interne ASI ESG d'abrdrn est utilisé pour identifier quantitativement et exclure les entreprises exposées aux risques ESG les plus élevés. En outre, abrdrn applique un ensemble d'exclusions d'entreprises, conformes au Pacte mondial des Nations unies, relatives aux armes controversées, à la fabrication de produits du tabac et au charbon en tant que source d'énergie thermique.
- Les investissements sont autorisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables émises par des entreprises exclues par le filtrage environnemental, lorsque le produit de ces émissions peut être considéré comme ayant un impact environnemental ou social positif.
- Cette approche peut ne pas s'appliquer aux instruments dérivés, de marché monétaire et aux liquidités.

## Performance



## Performance annualisée et cumulée

	1 mois	6 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans (par an)	5 ans (par an)	10 ans (par an)
Fonds (net) (%)	-1,08	0,26	1,17	4,08	-3,26	-0,74	n/a

## Rendements annuels discrets - jusqu'à 30/9

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Fonds (net) (%)	4,08	-17,87	5,92	1,96	4,37	-1,16	n/a	n/a	n/a	n/a

Données de performance : Action Class A AccHedged EUR

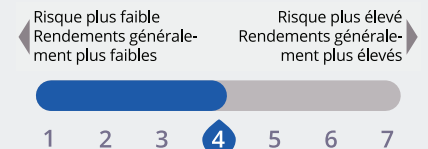
Source : abrdrn. Base : Rendement absolu, de VL à VL, avant imputation des frais annuels et revenus bruts réinvestis, (EUR). Les coûts peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change. Cela peut avoir une incidence sur le montant que vous pourrez récupérer. « Fonds (Net) » se réfère à la performance réelle du prix unitaire de la classe d'actions indiquée ; « Fonds (Brut) » ajoute les frais tels que les frais de gestion annuels à la performance actuelle sur la même base que l'objectif de performance / le comparateur de performance / l'indice de référence du portefeuille. Toutes les données sur le rendement incluent les frais de gestion des placements, les frais d'exploitation et les dépenses, et supposent le réinvestissement de toutes les distributions. Les retours fournis ne reflètent pas les frais de vente initiaux et, s'ils étaient inclus, le rendement indiqué serait inférieur. Cette classe d'actions à risque de change de base n'a pas de référence avec un niveau de couverture de change équivalent à celui de la classe d'actions. Veuillez consulter la fiche technique de la classe d'actions primaire pour connaître la performance par rapport à l'indice de référence.

La performance passée n'est pas une indication des rendements futurs.

## Faits marquants

Gérant(s)	Mark Munro
Date de lancement du gérant de fonds	24 septembre 2014
Date de lancement du fonds	24 septembre 2014
Date de lancement de la catégorie d'actions	07 décembre 2016
Société de gestion	abrdrn Investments Luxembourg S.A.
Encours du fonds	USD 57,2m
Nombre de titres	102
Rendement à l'échéance hors instruments dérivés <sup>1</sup>	9,29%
Droits d'entrée (maximum) <sup>2</sup>	5,00%
Commission de gestion annuelle	1,00%
Montant des frais courants <sup>3</sup>	1,16%
Investissement initial minimal	USD 1 000
Type de fonds	SICAV
Point d'évaluation	13:00 (LUX time)
Devise de référence	USD
Devise de la classe d'actions	EUR
Sedol	BDR6TN7
ISIN	LU1523963418
Bloomberg	SLTRAAE LX
Citicode	C28S
WKN	A2DUTH
Domiciliation	Luxembourg

## Profil de risque et de rendement



Cet indicateur reflète la volatilité du cours de l'action du fonds. Consultez le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de l'OPCVM ou le Document d'Information Clé (DIC) du PRIIP pour plus d'informations.

## Principaux risques

- La valeur des placements et le revenu qui en découle peuvent diminuer et les investisseurs peuvent récupérer une somme inférieure au montant investi.
- Le fonds investit dans des titres exposés au risque de défaut de l'émetteur sur le paiement des intérêts ou du capital.
- La valeur du fonds peut augmenter ou baisser chaque jour pour de nombreuses raisons, dont les variations des taux d'intérêt, les prévisions d'inflation ou la qualité de crédit perçue des pays ou des titres.
- Les instruments dérivés comportent le risque d'une liquidité moindre, de perte importante et de volatilité accrue dans des conditions de marché défavorables, comme une défaillance parmi les opérateurs de marché. Les instruments dérivés peuvent endettier le fonds (cas de figure dans lequel l'exposition au marché et le risque de perte du fonds sont supérieurs au montant investi) et dans ces conditions de marché, l'effet de levier amplifiera les pertes.

Service aux investisseurs  
+ 44 (0)1224 425255 (R.-U.)  
+ 352 4640 1 0820 (International)  
Service de négociation par fax + 352 2452 9056

[www.abrdrn.com](http://www.abrdrn.com)

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet [OPCVM] présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des extra-financiers dans sa gestion.

## Processus de gestion

- Le Fonds est géré activement, sans référence à un indice de référence.
- En appliquant l'approche d'investissement, le Fonds vise une intensité carbone plus faible que l'univers d'investissement comparable suivant : 50 % indice Bloomberg Global High Yield Corporate, 30 % indice Bloomberg Global Aggregate Corporates Total Return et 20 % indice JP Morgan CEMBI Broad Diversified.
- Aucun seuil minimum d'investissements durables n'est fixé.
- L'implication auprès des équipes de gestion des entreprises est utilisée pour évaluer les structures d'actionariat, la gouvernance et la qualité de la gestion de ces entreprises, pour une construction éclairée du portefeuille. Dans le cadre de cette implication, jusqu'à 5 % des actifs peuvent être investis dans des entreprises de secteurs à forte émission de carbone, qui sont considérées comme ayant des cibles ambitieuses et crédibles de décarbonation de leurs opérations, afin de soutenir leur transition pour devenir éventuellement conformes aux filtrages environnementaux.
- Les actifs traditionnels du portefeuille sont complétés par une allocation à un éventail de positions de marché, qui utilisent une combinaison d'actifs traditionnels et de stratégies d'investissement basées sur des techniques avancées de produits dérivés, dans le but de réduire la volatilité globale du fonds et de générer des rendements supplémentaires. En tant que tel, le Fonds peut être exposé à des risques de marché non obligataire et la performance peut dévier de celle des obligations lors de périodes à court et moyen terme.
- Le Fonds cherchera à réduire le risque de pertes et le changement attendu (tel que mesuré par la volatilité annuelle) de la valeur du Fonds ne devrait ordinairement pas dépasser 8 % à plus long terme.

## Top Ten Holdings

Intu New money notes 11% 2023	1,7
Workspace Groups 2.25% 2028	1,7
Lloyds Banking Group 2.707% 2035	1,7
Time Warner Cable 7.3% 2038	1,6
Aust & Nz Banking FRN Perp	1,6
HCA 7.5% 2095	1,5
Tenet Healthcare Corp 6.125% 2030	1,4
DNB Bank FRN Perp	1,4
Altice France 5.875% 2027	1,3
Post Holdings 5.5% 2029	1,3
<b>Assets in top ten holdings</b>	<b>15,2</b>

Source : abrdn 30/09/2023

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas être égale à 100.

- (e) Le fonds investit dans des obligations à haut rendement qui comportent un risque de défaut plus important que les obligations à rendement moins élevé.
- (f) Le fonds investit dans des actions et/ou des obligations des marchés émergents. Investir dans des marchés émergents comporte un risque de perte plus important qu'investir sur des marchés plus développés, en raison, entre autres facteurs, de risques politiques, fiscaux, économiques, de change, de liquidité et réglementaires plus élevés.
- (g) Le fonds investit dans des titres adossés à des créances hypothécaires et à des actifs (qui peuvent inclure des « CLO » (collateralised loan obligations), des « CDO » (collateralised debt obligations) et des « CMO » (collateralised mortgage obligations)). Ces titres sont soumis à un risque de remboursement anticipé ou de report et à un risque de liquidité et de défaut plus élevé comparé aux autres titres de crédit.
- (h) Les titres convertibles sont des investissements dont la forme peut être changée par la survenue de certains déclencheurs. Ils peuvent donc présenter un risque de crédit, un risque lié aux actions et un risque de taux d'intérêt fixe. Les obligations convertibles contingentes (« CoCos ») sont similaires aux titres convertibles mais s'accompagnent de déclencheurs supplémentaires, ce qui signifie qu'elles sont plus vulnérables face aux pertes et aux fluctuations de prix volatiles, et deviennent donc moins liquides.
- (i) L'application de critères relatifs à l'ESG et à la durabilité dans le processus d'investissement peut entraîner l'exclusion de titres inclus dans l'indice de référence ou dans l'univers d'investissements potentiels d'un fonds. L'interprétation des critères relatifs à l'ESG et à la durabilité est subjective, ce qui signifie que le fonds pourrait investir dans des sociétés que des fonds similaires excluent (et en conséquence enregistrer des performances différentes) et qui ne sont pas alignées aux points de vue personnels de tout investisseur individuel.

## Stats sur les risques

Volatilité du fonds (SD) <sup>^</sup>	<b>6,01</b>
Ratio de Sharpe <sup>^</sup>	<b>-0,32</b>
Duration effective (années)	<b>4,07</b>

Source : abrdn. <sup>^</sup> Rendements annualisés sur trois ans.

## Utilisation d'instruments dérivés

- Le Fonds fera largement appel aux instruments dérivés afin de réduire les risques ou les coûts, ou pour générer du capital ou des revenus supplémentaires, et/ou pour remplir ses objectifs d'investissement. Les instruments dérivés peuvent fournir des expositions de marché à des actifs différents de ceux dans lesquels le fonds est principalement investi ou qui ne peuvent pas être réalisées en recourant uniquement à des actifs conventionnels. Le recours aux instruments dérivés est surveillé afin d'assurer que le fonds n'est pas exposé à des risques excessifs ou inattendus.
- Les positions sur instruments dérivés utilisées à des fins de couverture ou d'atténuation du risque ne sont généralement pas tenues d'adhérer à l'approche d'investissement.
- Lorsque le Fonds utilise des instruments dérivés pour prendre des positions d'investissement actif, les actifs sous-jacents seront évalués pour établir leur alignement avec l'approche. L'exposition totale par le biais d'instruments dérivés à des entités qui ne sont pas alignées à l'approche seront limitées à 3 % en tout de la VL du Fonds.

---

Un récapitulatif des droits des investisseurs est disponible en langue anglaise sur notre site Web : [www.abrdn.com/corporate/legal](http://www.abrdn.com/corporate/legal). Pour vous aider à comprendre ce fonds et pour une explication complète des risques et du profil de risque global de ce fonds et des classes d'actions qui le composent, veuillez vous reporter aux Key Investor Information Documents disponibles en langue locale et au prospectus disponible en langue anglaise, disponibles sur notre site Web [www.abrdn.com](http://www.abrdn.com). Le prospectus contient également un glossaire des termes clés utilisés dans ce document. La société de gestion du Fonds peut mettre fin à des accords de commercialisation du fonds en vertu du processus de dénotification de la directive relative à la distribution transfrontalière. Ce Fonds est réservé à l'acquisition d'unités ou d'actions dans un fonds, et non pas dans un actif sous-jacent donné comme un bâtiment ou les actions d'une entreprise.

<sup>1</sup>Le rendement à 30/09/2023 est le rendement qui serait réalisé sur une obligation ou un autre titre de créance si le titre était détenu jusqu'à la date d'échéance.

<sup>2</sup>Ce sont les frais maximums que nous pouvons prélever sur votre argent avant de l'investir. Dans certains cas, les frais peuvent être moins élevés, vous devriez en parler à votre conseiller financier.

<sup>3</sup>Le montant des frais courants (MFC) correspond aux frais totaux indiqués en pourcentage de la valeur de l'actif du fonds. Il est composé de frais de gestion annuels (FGA) de 1.00% et d'autres frais. Il n'inclut pas les frais initiaux ou les coûts associés à l'achat ou la vente d'actions pour le fonds. Le montant des Frais courants vous permet de comparer les dépenses annuelles d'exploitation de plusieurs fonds entre eux. D'autres coûts s'appliquent. Le chiffre des autres charges d'exploitation (ACE) correspond au total des dépenses payées par chaque catégorie d'actions, par rapport à sa valeur liquidative moyenne. Cela comprend les frais de gestion annuels, les autres frais d'exploitation et tout élément synthétique pour incorporer les frais courants de tout placement admissible sous-jacent. Les ACE peuvent fluctuer à mesure que les coûts sous-jacents changent. Lorsque les coûts sous-jacents ont changé, les ACE divulguées dans les documents d'offre du Fonds seront mises à jour pour refléter les changements actuels.

Les catégories d'actions Hedged visent à réduire l'effet des fluctuations des taux de change entre la devise de base du Fonds et la devise de la catégorie d'actions. Pour la catégorie d'actions décrite comme étant « couverte », des techniques de couverture du risque de change sont utilisées, ce qui permet de réduire, mais pas d'éliminer, le risque de change. En particulier, la devise couverte n'est pas nécessairement liée aux devises du Fonds. De telles techniques engendrent également des risques et des coûts supplémentaires.

---

Le Fonds est un UCITS domicilié au Luxembourg, constitué en Société Anonyme et organisé en Société d'Investissement à Capital Variable (une « SICAV »).

Le Fonds a été autorisé à la vente publique dans certaines juridictions tandis que des exemptions de placement privé peuvent être disponibles dans d'autres. Cette brochure n'est pas destinée à être distribuée ou utilisée par quelque personne que ce soit, physique ou morale, qui est ressortissante ou résidente d'un pays dans lequel sa distribution, sa publication ou son utilisation est interdite, ou qui se trouve dans un tel pays.

Les informations contenues dans ce document se veulent d'intérêt général uniquement et ne doivent pas être considérées comme une offre, une recommandation d'investissement ou une sollicitation à négocier des titres ou des instruments financiers. Les souscriptions d'actions du fonds ne peuvent être effectuées que sur la base du dernier prospectus, du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) ou le Document d'Information Clé (DIC) pertinent le cas échéant et, dans le cas des investisseurs britanniques, du Document d'information supplémentaire (DIS) du fonds qui fournissent des informations complémentaires ainsi que les risques liés à l'investissement. Ceux-ci peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion du fonds abrdn Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg ou les agents payeurs locaux dont les coordonnées figurent ci-dessous. Tous les documents sont également disponibles sur [www.abrdn.com](http://www.abrdn.com). Les investisseurs potentiels devraient lire attentivement le prospectus avant d'investir.

En Suisse, le prospectus, le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) ou le Document d'Information Clé (DIC) le cas échéant, les statuts, les rapports annuels et semestriels en allemand ainsi que d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse : Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève, Suisse, web : [www.carnegie-fund-services.ch](http://www.carnegie-fund-services.ch). L'agent payeur suisse est : Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, CH-1204 Geneva. Vous trouverez les derniers cours de l'action sur [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com).

En Italie, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'Agent Payeur, State Street Bank S.p.A, 10 Via Ferrante Aporti, 20125 Milano.

En Allemagne, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'Agent Payeur Marcard, Stein & Co. AG, Ballindamm 36, D-20095 Hambourg, en Autriche auprès du Représentant et Agent Payeur du Fonds Raiffeisen Zentralbank Österreich Aktiengesellschaft, Am Stadtpark 9, A-1030 Wien.

En France, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'Agent Correspondant Centralisateur : CACEIS Bank, 1-3 Place Valhubert, Paris Cedex 13, France.

En Belgique, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'Agent Payeur du Fonds, BNP Paribas Securities Services, Succursale de Bruxelles, 489, Avenue Louise, 1050 Bruxelles.

Société agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. Les détails du régime d'agrément temporaire, qui permet aux sociétés établies dans l'Espace économique européen d'exercer au Royaume-Uni pour une durée limitée, en attente de l'obtention de l'agrément complet, sont disponibles sur le site Web de la Financial Conduct Authority. En vertu du droit luxembourgeois, aucun régime de compensation n'est disponible pour les investisseurs britanniques dans les fonds gérés par de telles sociétés, le présent fonds étant inclus.

Les données citées dans ce document et attribuées à des tiers (« Données de tiers ») sont la propriété du (ou des) fournisseur(s) tiers (le « Propriétaire »), et abrdn\* est autorisé à les utiliser. Les Données de tiers ne peuvent être ni reproduites ni diffusées. Les Données de tiers sont fournies en l'état. Leur exactitude, leur exhaustivité ou leur caractère opportun ne sont pas garantis. Dans les limites consenties par la loi applicable, le Propriétaire, abrdn\* et toute autre tierce partie (y compris les tiers impliqués dans la fourniture et/ou la compilation de Données de tiers) déclinent toute responsabilité concernant les Données de tiers ou l'utilisation qui en est faite. Ni le Propriétaire, ni aucune autre tierce partie, ne parrainent, ne soutiennent ni ne promeuvent le fonds ou le produit auquel se rapportent les Données de tiers.

\*abrdn désigne le membre pertinent du groupe abrdn, à savoir abrdn plc, ainsi que ses filiales et sociétés associées (directement ou indirectement) de temps à autre.

**Royaume-Uni (RU) :** Publié par abrdn Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, RCS No.B120637. Agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

**Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal et Suède :** Publié par abrdn Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, RCS No.B120637. Agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

**Suisse :** Publié par abrdn Investments Switzerland AG. Enregistré en Suisse (CHE-114.943.983) à la Schweizergasse 14, 8001 Zurich.